



## insulte a force de l'ordre

Par **moonie**, le **16/03/2010** à **17:02**

Bonjour,

je me trouve dans une situation un peu délicate et me permets de demander votre avis.  
Maman d'un bébé de 18 mois et enceinte de 6 mois, il y a quelques jours mon mari a reçu une notification de refus de composition penale.

Avec des amis un peu trop alcoolisés ils se sont fais controler (à pied) par une patrouille de police.

L'un des "amis" avait plus bu que les autres et a insulté les policiers en questions.

L'un des policiers a perdu son calme et l'a repoussé d'une bourrade dans la poitrine (il ne l'a pas frappé), bref, des insultes sont partis et les policiers ont portés plainte pour insultes et coups.

Le hic, mon mari a déjà un casier remontant à 5 ou 6 ans (je ne sais plus) pour le meme genre de fait (insulte seulement) avec des agents de la ratp.

Plus une condamnation à de la prison ferme (4 mois) suite aux emeutes lors des dernières elections présidentielles.

En jettant un oeil sur le net, j'ai vu que mon mari risque jusqu'à 5 ans de prison ferme + je ne sais plus combien de milliers d'euros d'amende.

Quelqu'un s'est-il déjà retrouvé dans une situation similaire ?

A votre avis, comment est-ce que ça risque de terminer cette histoire ?

Je l'aime de tout mon coeur mais je ne sais pas si j'aurai la force de recommencer les parloirs + les mandats + le boulot à plein temps avec deux enfants en bas age